

BAGNOLS

semestriel communal d'information

N° 21

DÉCEMBRE 1993

Une placette pavée...

Non je n'en ferai pas un pavé.
Ne rêvez pas non plus de pavé de viande,
pavé riche ou délicieux petits pavés de fromages.
Ainsi vous n'aurez pas un pavé sur l'estomac.

Pour autant vous ne tiendrez pas le haut du pavé.
Petits moyens, rectangulaires ou carrés,
de couleur mélangée et artistiquement posés sont les pavés.
Supplantés un temps par une surface goudronnée,
ils reviennent envahir trottoirs, places et chaussées.
Mieux adaptés à la vie modernisée, souvent autobloqués,
leurs utilités n'est plus à démontrer.
Toutefois, en voiture, il n'est pas conseillé
trop longtemps de stationner
afin de ne pas décolorer ces pavés.



Inutile pourtant de brûler le pavé.
Mais ne jetons pas un pavé dans la mare
et ne les utilisons pas pour manifester.
Espérons aussi qu'ils ne nous laisseront pas sur le pavé
et qu'ils resteront pavés...

de bonnes intentions.

E. D.

Éditorial

Je m'apprêtais à écrire cet éditto avec, comme sujet, les récents accords du GATT. Bien sûr, j'allais placer quelques vilains jeux de mots du style « Sommes nous GATT...és ou GATT...eux ? ». Mais l'autre soir, j'ai suivi une émission de télévision tout à fait remarquable : « Qui peut sauver Sarajevo ? » (France 2 le 10 janvier) et ce que j'ai vu m'a coupé l'envie de faire ces calembours.

J'ai alors pensé à mes grand-pères qui, après avoir combattu à Verdun, furent envoyés sur le Front d'Orient. Celui qui en est revenu – l'autre est resté confortablement installé sous une ravissante croix blanche du cimetière militaire de Salonique – me disait en racontant ses souvenirs de guerre : « Tout celà, c'est de la faute à Sarajevo ».

Le petit gêne que j'étais croyait qu'il s'agissait d'un vilain bonhomme et je me disais qu'on finirait bien par le punir un jour.

Aujourd'hui, mon grand-père n'est plus là pour témoigner, mais par pitié, que l'on arrête la punition, sinon comment vais-je expliquer celà à mes petits-enfants ? Je voudrais tellement être un papy GATT...eau.*

F. G.

* C'est pas malin, je sais. Mais comme je n'ai pas pu m'en empêcher, je le dédie à tous les petits enfants de Bosnie. Peut-être que...

A votre service

SPORTS ET LOISIRS

A qui s'adresser à Bagnols ou au Bois-d'Oingt ?

PÊCHE (M. GONNARD)	74 71 70 62
TENNIS (M. FAVRE)	74 71 71 79
JUDO (M ^{me} MARTINEZ)	74 71 70 43
BASKET (M. DEMEURÉ)	74 71 70 53
BOULES (M. RICHARD)	74 71 71 27
GYMNASTIQUE ET DANSE FOLKLORIQUE	
(M ^{me} BARREL)	74 71 70 83
FOOTBALL (J. COTTINET)	74 71 26 22
GYMNASTIQUE SPORTIVE	
(M ^{me} DURET)	74 71 66 57
CHASSE (M. GUTTY)	74 71 70 15
CLIQUE BAGNO LAISE	
(A. GUILLARD)	74 71 70 15

PERMANENCES

Mairie : lundi, de 14 à 18 h ; jeudi de 14 à 18 h.

M. le Maire : samedi de 10 h à 11 h.

Tél. 74 71 70 17

E.D.F. 74 65 01 25

SERVICE DES EAUX

Le Bois-d'Oingt 74 71 62 37

Tarare 74 63 46 66

GENDARMERIE

Le Bois-d'Oingt 74 71 60 02

POMPIERS 18

SERVICE SANTÉ

Médecins

FOGNINI, Le Bois-d'Oingt	74 71 60 42
FAUCON, Le Bois-d'Oingt	74 71 61 84
VAVIN, Le Bois-d'Oingt, homéopathie	74 71 66 06
LEQUIN, Le Bois-d'Oingt	74 71 66 55
CROUZET, Châtillon	78 43 90 04
DURAND, Chessy	78 47 95 72
BRUNETTE, Frontenas	74 71 78 72
LLABRES, Chessy	78 43 92 78

Infirmières

Centre de soins 74 71 65 15

Cabinet infirmier de Chessy 78 47 97 88

Vétérinaire

DAMPFHOFFER, Le Bois-d'Oingt 74 71 60 04

Centre médico-social 74 71 60 16

Centre anti-poison 78 54 14 14

Halte-garderie " La Ribambelle " 74 71 72 25

..... 74 71 64 99

Aide ménagère (A.-M. DURET) 74 71 77 67

École publique (M. ROBIN) 74 71 66 89

Taxi Valérie CHARTOIRE 74 71 84 75 / 72 55 03 08

DÉCHARGE CONTRÔLÉE DU MERLOUP

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Jeudi et samedi, de 8 h à 12 h.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lundi et jeudi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 10 h à 12 h.

Dites-nous, M. le Maire

« AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE » : tel est le mot d'ordre depuis quelques mois dans les Collectivités territoriales. Le terme n'est pas nouveau mais, dans un concert retentissant, Gouvernement et Région veulent relancer le débat : grand-messe du Gouvernement à Mende le 12 juillet dernier et de la Région à Charbonnières le 11 septembre ; ouvrages copieux ; réunions décentralisées...

Certes, le sujet est d'importance ; il est basé sur des constats indéniables :

- 80 % de la population française vit sur 20 % du Territoire et la situation continue de s'aggraver avec tous les déséquilibres sociaux qui en découlent ;

- le nombre d'agriculteurs diminue sans cesse et, par conséquent, l'activité économique du monde rural ; la friche gagne ainsi des hectares chaque année ;

- la France rurale vieillit : moins de jeunes et plus de personnes âgées, mouvement qui est accéléré par la disparition progressive des administrations dont le souci majeur est de plus en plus la rentabilité au détriment du Service public : fermetures de postes, d'écoles, de lignes SNCF, de services fiscaux, permanences inter-brigades dans la gendarmerie, carte sanitaire... Le sentiment d'isolement s'accroît et favorise la désertification des campagnes.

A tous les niveaux de la vie politique, tout le monde s'accorde à dire : « Il faut stopper cet engrenage ! ». D'où le mot d'ordre : « Aménageons le Territoire ! » ; certains affirment même : « Il faut reconquérir le Territoire ! ».

Oui, mais comment ? Car la situation des campagnes est plus complexe que les statistiques ne le laissent apparaître.

Notre région des Pierres Dorées, par exemple, ne connaît pas ce phénomène de désertification (la population augmente même, dans bon nombre de communes !) et, cependant, les services ont de la peine à survivre, peut-être aussi à cause du nouveau mode de vie des habitants. La grande agglomération se dépeuple au profit de la « deuxième couronne », ce qui pose d'autres problèmes aux nouveaux « rurbains » : transports et trajets domicile-travail, adaptation à la vie à la campagne. En même temps, l'activité agricole relativement rentable, se maintient malgré certaines variations. Alors comment concrétiser l'idée « vivre et travailler au pays ? ».

Dans tous les cas, les Pouvoirs publics, avec les nombreux organismes qu'ils ont créés, ont proposé ou souvent imposé des solutions qui ne font pas toujours leurs preuves : certaines autoroutes ou lignes TGV ne créent-elles pas plus de mouvements centralisateurs que de véritables pôles de développement bien répartis sur le territoire ? De

plus, l'existence d'une entreprise dépend souvent d'une décision prise très loin, ou même sur place, mais en dépit des intérêts locaux.

Alors que faire, afin que la montagne « Aménagement du Territoire » n'accouche pas d'une souris ?

La première condition est, d'évidence, que l'État et la Région mettent des moyens budgétaires à la hauteur des intentions affirmées, au niveau des services publics et au niveau de l'aide aux communes rurales (dotation globale de fonctionnement, aide à la création de logements, aides à l'agriculture, au petit commerce, aux entreprises en milieu rural...). Or la loi de finances 1994 n'oriente pas l'effort de l'État dans cette direction.

Mais il faut aussi que les Collectivités locales sortent résolument de leur individualisme : on ne pourra guère avancer dans l'Aménagement du Territoire sans regrouper les forces de nos petites communes, sans mettre en commun les idées, les moyens et les hommes. Il faudra bien un jour surmonter les situations concurrentielles et les mesquines préoccupations du partage du Pouvoir...

Cela nous conduit tout naturellement à affirmer le rôle important que devraient jouer les citoyens dans cette affaire :

– pour imaginer leur cadre de vie et de travail et celui de leurs enfants, en évitant les réflexes égoïstes ;

– pour exprimer leurs idées avec leurs élus locaux. Mais État, Région, Communes et Citoyens seront-ils bien présents au grand rendez-vous ?

C'est ce que je vous souhaite en ce début d'année pour vous, vos enfants et votre commune...

Avec mes meilleurs vœux, ceux de l'équipe de rédaction et du Conseil municipal.

J. BARREL
5.01.1994

Halte-Garderie " La Ribambelle "

La Halte-garderie « La Ribambelle » organise tous les deuxièmes mardis de chaque mois une journée continue de 8 heures à 17 heures 15.

En outre, un autre service est proposé : le demi-tarif pour moins de deux heures de présence.

La Halte-Garderie est située dans la Résidence des Voutes, rue du Docteur Burdet, 69620 Le Bois d'Oingt. Renseignements au 74 71 72 45 ou au 74 71 64 99.

De l'école communale...

A ce moment de l'année scolaire, on regarde le futur et le passé : les idées et les projets de la rentrée, de jour en jour, deviennent réalité. Ce papier sera donc, à la fois, bilan et perspective.

Notre école, avec sa classe maternelle, ses deux

classes primaires, son accueil du matin, son restaurant scolaire, ses associations péri-scolaires, s'honore de pouvoir répondre aux besoins de toute la population scolaire de la Commune. A ce jour, soixante-huit enfants profitent de ses services.

Cette année encore, la Mairie a amélioré la qualité de vie de nos enfants par l'aménagement de la salle du restaurant scolaire en salle vidéo, par l'agrandissement de la cour des petits... Nous remercions la Municipalité, toujours à l'écoute des besoins de son école.

« Apprendre à lire, à écrire et à compter » reste, bien sûr, le souci premier de l'équipe pédagogique, mais ceci se pratique en harmonie avec le développement de toute la personnalité des enfants. Ainsi notre école offre-t-elle cette année : une ouverture sur le monde par une initiation à l'anglais, une ouverture sur la culture contemporaine par la visite de la Biennale d'Art Contemporain à Lyon (en octobre 1993) et par un merveilleux spectacle théâtral à Villefranche (en décembre 1993).

Cette visite et ce spectacle furent le point de départ du projet de cette année dans diverses matières (français, technologie, géographie, musique, arts plastiques...). Ainsi donc, les enfants découvrent-ils la musique contemporaine avec une intervenante musicale. En collaboration avec l'école de Légny, les enfants découvriront de même l'architecture moderne avec l'aide du C.A.U.E. – ceci n'est pas encore fait, nous en reparlerons en juillet.

Signalons enfin que le premier trimestre s'est terminé dans la joie d'un excellent repas de Noël servi par le restaurant d'enfants de Bagnols. Enfants et parents ont été très nombreux à se retrouver avec Monsieur le Maire et l'équipe pédagogique autour de la même table. Ce repas festif se prolongeait pour les enfants par l'intervention de deux conteuses de la bibliothèque municipale, pendant que les parents aidaient au rangement de la salle des fêtes et de la cuisine. Preuve, s'il en est besoin, que notre école communale est un lieu de rassemblement pour tous et au service de tous.

Mais il faut déjà penser à l'avenir et pour toujours améliorer la qualité du service public dans nos villages. Parents, n'attendez pas juin, juillet ou septembre pour inscrire vos enfants. Vous pouvez venir dès à présent. Vous trouverez toujours quelqu'un à 16 h 30 ; vous pouvez aussi prendre rendez-vous en téléphonant au 74 71 66 89.

M. R.



Les séances du Conseil Municipal

1^{er} JANVIER 1993

Les réfections de chemins.
La zone artisanale et ses problèmes.
Les nouveaux tarifs de l'eau.
L'épicerie nouvelle est arrivée.
L'anglais bientôt enseigné en primaire.
Mr John Iversen Citoyen d'Honneur (aucun lien avec ci-dessus !).
Le Chef de Corps de C.P.I. donne sa démission.
Les gérants du café ne renouvellent pas leur contrat.

2 SEPTEMBRE 1993

Les réfections de chemins.
Les poteaux EDF du Chemin de la Pompe sont enlevés.
Programmation 1994 des travaux subventionnés.
Programmation triennale des travaux subventionnés.
La zone artisanale au point mort.
Le nouveau gérant du café a été choisi.

7 OCTOBRE 1993

Les réfections de chemins.
Un club de jeunes se met en place.
Les travaux 1994 sont précisés.
Les salles communales et leurs utilisations.
Projet définitif du logement au-dessus du café.

5 NOVEMBRE 1993

Les réfections de chemins.
Les plantations le long de la V.C. 1.
La zone artisanale démarre.
L'intercommunalité de nouveau évoquée.
Le service funèbre assuré par les Sapeurs Pompiers est supprimé.

2 DÉCEMBRE 1993

Les réfections de chemins.
La dissolution du Corps des Sapeurs Pompiers est inévitable.
Les projets d'aménagement derrière l'église.
L'acquisition de 4800 m² de terrain (en-dessous du parking).
Le projet d'une salle d'activités est évoqué.

Bagnols semestriel communal d'information

Comité de rédaction :

J. BARREL - E. DUMAS - S. BARREL
N. GUILLOUX - C. PERRUSSEL - F. GODDE
F. MAROTEAUX-PERERA

Responsable de la publication :

F. GODDE

8 Décembre 1993

Pour notre plaisir, les deux commerçants de Bagnols, Luis Gonzales et Suzanne Bayle, ont animé, ce soir-là, la place de Bagnols et les Bagnolais sont venus nombreux déguster les marrons, boire le vin chaud ou le chocolat, participer aux jeux. Les enfants ont pu se balader sur les



poneys du Ranch de l'Hermitage. Enfin, des Martiens sont tombés du ciel, portant des lumignons – le bruit court qu'ils créeraient un nouveau club à Bagnols...



L'Aide à Domicile en Milieu Rural

Cette association, qui regroupe les villages de Bagnols, Frontenas, Jarnioux, Moiré, Theizé, Ville-sur-Jarnioux, est animée par une équipe de bénévoles qui gère les services suivants :

- Aide familiale : aide concrète aux familles dans les tâches de la vie quotidienne ;
- Aide ménagère aux personnes âgées : aide au maintien de celles-ci à leur domicile le plus longtemps possible ;
- Auxiliaires de vie : aide aux handicapés pour les problèmes quotidiens.

Renseignez-vous auprès de la Présidente, Mme Denise Monfray, au 74 71 23 89 ou auprès de la Responsable travail, Mme Anne-Marie Duret, au 74 71 77 67.

Garez-vous... sur les parkings !

Le bourg de notre village vous offre plus de cent places de parking. Soyez donc compréhensifs et utilisez-les. N'abandonnez pas votre véhicule sur les trottoirs, dans les courbes sans visibilité, sous le panneau de stationnement interdit qui permet aux cars de transport scolaire de faire demi-tour. Non ! le chauffeur de car ne peut pas attendre que vous ayez terminé vos emplettes ou vidé votre verre pour poursuivre sa route ; il arrivera un jour où le transporteur scolaire, excédé, refusera de monter au Bourg et déposera à nouveau les enfants au bord de la D 38. Nous souhaitons que chacun le comprenne, respecte les observations du garde-champêtre, et que nous ne soyons pas obligés de faire appel à la gendarmerie. L'emplacement pavé devant la poste a été prévu pour faciliter le demi-tour des véhicules et pour le stationnement de courte durée : ce n'est pas un parking ! Merci de bien vouloir nous aider, en respectant ces consignes, à conserver une place agréable et accueillante pour tous.

J. B.

Qui a dit ?

I – « Si je mets toutes mes médailles, c'est pire que Bokassa ! ».

a – Le général Bigeard. b – Surya Bonaly. c – Claude Pérussel.

II – « Si demain, mon mari devenait balayeur, je balayerais avec lui. ».

a – Betty Mahmoody. b – Nadine de Rothschild. c – Evelyne Dumas.

III – « La seule arme qui m'intéresse, c'est le tire-bouchon. ».

a – Jean Carmet. b – Jean Rivière. c – Serge Gainsbourg.

IV – « En matière de politique internationale, on ne retient mes propos que lorsque je dis une connerie. ».

a – Jacques Chirac. b – François Léotard. c – Joseph Barreil.

V – « Il m'arrive de laver le linge moi-même. Ça me fait garder le contact avec la réalité (...). Oui, je lave les slips du Président. ».

a – Danièle Mitterrand. b – Baby Favre. c – Hillary Clinton.

VI – « Il ne faut pas laisser les Russes manger le pain de nos Arabes ».

a – Jean-Marie Le Pen. b – Harlem Désir. c – Robert Boulanger.

Réponses page 7.

Incroyable mais vrai

Extrait du *Journal Officiel* :

La vignette automobile, qui en est exonéré ?

Les aveugles titulaires d'une carte d'invalidité portant la mention « CÉCITÉ » ou « CANNE BLANCHE ».

Le repas des Anciens

Le dimanche 19 décembre, le C.C.A.S. avait donné rendez-vous aux Anciens et habitants de Bagnols pour le traditionnel repas de fin d'année. Vingt-trois anciens avaient répondu présent, de même que quarante personnes de leurs familles ou de leurs amis.

La Bagnolaise nous a offert un concert de qualité qui fut suivi d'un Vin d'Honneur. Le Chef Ducreux, de Ternand, nous avait mitonné un excellent repas. Au moment du fromage, le groupe folklorique de Bagnols est venu nous donner un aperçu de ses talents. Puis Antoine Guillard a ouvert le moment des chansons et histoires : chacun et chacune essayant de se souvenir de la meilleure.



Encore une excellente journée, en espérant que l'année prochaine, nous serons encore plus nombreux autour de nos Anciens !

C. P.

Pompiers Story suite... et fin

Par délibération du Conseil municipal du 17 mars 1901, il est créé une Compagnie de Sapeurs Pompiers de 51 hommes à Bagnols...

Le Centre de Première Intervention (C.P.I.) de Bagnols a été dissous le 1^{er} janvier 1994...

Triste fin pour une formation de volontaires dévoués dans leurs attributions, assurant la sécurité des Bagnolais depuis plusieurs générations. Pourquoi en est-on arrivé là ?

Nos jeunes pompiers ne manquaient pas de dévouement : ils suivaient des stages de formation de plus en plus nécessaires dans l'exercice de leur fonction.

Par ailleurs, la Commune a toujours répondu aux besoins de formation (indemnités de stages), à l'amélioration du local, à l'achat de matériel moderne et de l'habillement.

Alors ?

– La proximité du Centre de Secours du Bois d'Oingt a attiré certains de nos Sapeurs parmi les mieux formés ;

– La départementalisation des Services de Secours et d'Incendie qui se met en place, a été perçue comme une menace visant à la disparition des C.P.I. ;

– Une certaine incompréhension entre le Chef de Corps et ses hommes a conduit celui-ci, après plusieurs réunions de conciliation, à démissionner le 30 juin 1993.

En l'absence de volontaires s'engageant à prendre le commandement de la Compagnie, le Maire a, dans un premier temps, été amené à déclarer le C.P.I. non-opérationnel, puis le Conseil municipal a dû, avec regret, prononcer la dissolution du Corps des Sapeurs Pompiers.

Décision pénible mais inévitable, qui n'occulte pas les sentiments de reconnaissance que nous devons conserver à l'égard des membres de cette Compagnie.

Ces derniers ont d'ailleurs manifesté leur désir de maintenir leur Amicale.

Désormais, l'appel du 18 sera répercuté uniquement sur le Centre de Secours du Bois d'Oingt.

Points de repère 2^e semestre 1993

– Affaire de corruption dans le football français (O. Marseille - Valenciennes).

– Reconnaissance mutuelle entre Israéliens et Palestiniens.

– Décès de Baudoin, Roi des Belges.

– Décès du Président de la Côte d'Ivoire, Félix Houphouët Boigny.

– Signature des accords du GATT.

Bagnolais, Bagnolaises...

Suzanne Bayle

Conseillère municipale, habitante de Bagnols depuis 1975, Suzanne Bayle tient maintenant l'unique épicerie du village. Elle est donc devenue une personne en vue dans la Commune, mais... nous aimerions la connaître davantage.

Suzanne, d'où vient ce petit accent que l'on perçoit quand vous parlez ?

S. B. – Je suis d'origine suisse ; je suis née à Le Locle, entre Morteau et La Chaux de Fonds : c'est une cité horlogère de 15 000 habitants, à 1 000 mètres d'altitude, recouverte de neige pendant trois à cinq mois l'hiver. Mes parents habitaient un hameau et je fréquentais une école à classe unique. Ma sœur et moi, nous y allions en tirant la luge avec les cartables dessus ; pour rentrer, ça descendait... beaucoup plus vite ! A l'école, l'éducation physique, c'était le ski. Nous jouions beaucoup avec la neige. Je me souviens que nous creusions des sortes de rayonnages dans les talus abrupts ; nous les remplissions de cailloux, de menus objets et moi, j'étais déjà... l'épicière !

C'est une région où le ciel est souvent très bleu malgré un froid rigoureux. Comme je n'y ai plus de famille proche, je n'y retourne pas très souvent, mais je lui reste très attachée.

Comment êtes-vous arrivée en région lyonnaise ?

S. B. – Par mon mariage. Auparavant, à 24 ans, je suis partie deux années en Sicile dans le cadre de « l'Aide aux pays sous-développés ». Ce sont deux années qui ont vraiment marqué ma vie, d'autant plus que j'étais là-bas au moment du grand tremblement de terre de Palerme qui a fait 300 morts. J'ai donc fait partie des équipes de premier secours, ça se passe de commentaires... On ne peut plus vivre comme avant.

En 1974, installés à Lyon, nous cherchions un terrain pour construire notre maison. C'est au hasard d'une promenade que nous avons eu un coup de cœur pour Bagnols et que nous avons appris que le terrain du Plan était en vente.

Tout de suite, vous avez fait partie de l'équipe d'Aide à domicile (A.D.M.R.)...

S. B. – Oui. C'était la suite logique des deux ans en Sicile et un moyen de connaître les gens et de participer à la vie du village.

En 1983, vous vous présentez au Conseil municipal. Quelles étaient vos motivations ?

S. B. – La politique ne m'intéresse pas. Très souvent, même, elle me hérisse mais sur le plan local, il m'a paru intéressant de participer à la gestion de la Commune. Je pense qu'il ne faut pas attendre tout des autres, qu'il faut prendre sa part de responsabilités.

Vous étiez secrétaire ; c'est quand même assez éloigné d'un commerce d'épicerie...

S. B. – D'abord, il y a eu une coïncidence : j'ai rencontré Monsieur le Maire qui avait dans sa poche la décision de fermer définitivement l'épicerie et moi, j'avais dans la mienne ma lettre de licenciement économique.

Ce fut quand même une décision réfléchie : j'avais le choix entre le chômage et l'attente incertaine d'un autre emploi dans ma spécialisation et me battre, me reconverter pour déboucher sur une autre situation. D'évidence, il fallait choisir la deuxième solution et je ne le regrette pas.



Que vous apporte votre nouveau métier ?

S. B. – Le plaisir d'être chef d'entreprise avec ses responsabilités : l'organisation, les échéances financières... Et puis surtout, le contact avec les clients : au début, c'était un peu le round d'observation ; maintenant, avec la majorité, le contact est établi.

Quelles sont vos principales difficultés ?

S. B. – Le plus difficile, c'est l'approvisionnement en produits frais : il est pratiquement impossible de prévoir la demande de la clientèle dans ce domaine. On est toujours entre perte et manque. Il y a aussi le handicap du temps de présence : il est indispensable d'ouvrir tôt et de fermer tard ; à midi, on complète le repas, on répare les oublis, le soir ce sont les fumeurs...

Avez-vous des projets ?

S. B. – Oui, bien sûr... Peut-être une petite surprise pour Mardi Gras avec la présence de nouveaux produits. Je voudrais aussi développer certains rayons, vendre des timbres : les gens qui travaillent ne sont jamais là aux heures d'ouverture de la Poste.

Dans l'ensemble, êtes-vous satisfaite de ce travail ?

S. B. – Oui, tout à fait... Nous faisons actuellement l'inventaire, et le premier bilan montre une activité en accroissement.

Si vous gagniez au loto ?...

S. B. – J'irais habiter Aigues-Morte !

Avec la mamie milliardaire... Mais encore, vous arrêteriez-vous de travailler ?

S. B. – Ah, non ! Je prendrais plus d'aide, mais je ne souhaiterais pas cesser mes activités.

Avez-vous des violons d'Ingres ?

S. B. – Oui, des violons d'Ingres efficaces : la couture, le tricot, j'adore... et puis des violons d'Ingres artistiques : par exemple, j'aime beaucoup faire de la peinture sur soie. J'aime aussi beaucoup la lecture, mais il faut du temps et du calme pour tout cela ; depuis que je tiens l'épicerie, je les ai tous abandonnés. Je me réserve quand même quelques moments pour la marche : j'adore me promener à pied, ça me détend. J'aime aussi beaucoup les balades à vélo.

Merci, Suzanne, pour vos réponses si franches. Nous admirons votre courage et votre enthousiasme. Nous vous souhaitons beaucoup de réussite et ça, c'est aussi l'affaire et l'intérêt de tous les Bagnolais.

Propos recueillis par F. M. et S. B.

FOOTBALL : L'Olympique Sportif Beaujolais

Suite à la dernière Assemblée générale, l'organisation administrative du Club s'établit ainsi :

Président : Joseph Cottinet ;
Vice-Présidents : Joannès Minot, Jean Vaissière ;
Secrétaire : M. Ollivero ;
Trésorière : Janine Arricot.

Diverses commissions ont été formées et douze équipes ont été mises en place :

Loisirs : Championnat Amical ;
Séniors : Championnat 3^e Série ;
Juniors : Première Division District ;
Cadets : Groupement du Beaujolais ;
Minimes : Première Division District ;
Pupilles : Première Division District et Groupement du Beaujolais ;
Poussins : Deux équipes en Groupement du Beaujolais
Débutants : Trois équipes en Groupement du Beaujolais.

Une entente a été réalisée avec le Club de Ternand pour toutes les équipes de jeunes et avec le Club de Frontenas pour les Cadets. A ce jour, l'O.S.B. compte 135 licenciés.

Dates à retenir : 19 mars, Soirée Paëlla ;
7 mai, Bal du Foot.

BASKET : L'Entente Bagnols - Bois d'Oingt

Le basket, sport complet, est pratiqué à Bagnols. Tous les mardis, de 17 heures à 18 heures, l'école de basket de l'Entente Bagnols - Bois d'Oingt s'entraîne à la Salle des Fêtes.

Emmenés par Françoise Vermare et Marie-Claude Grimaud, une vingtaine de petits s'initient aux bases de ce sport.

Joie de vivre, joie de pratiquer un sport d'adresse et d'équipe engendrent rires, bonne humeur, mais aussi sérieux et goût de l'effort dans tout le groupe.

Le basket est aussi pratiqué à l'école de Bagnols grâce à l'initiative de son Directeur, Michel Robin. F. D.



Qui a dit ?

I a - II b - III a - IV a - V c - VI a.

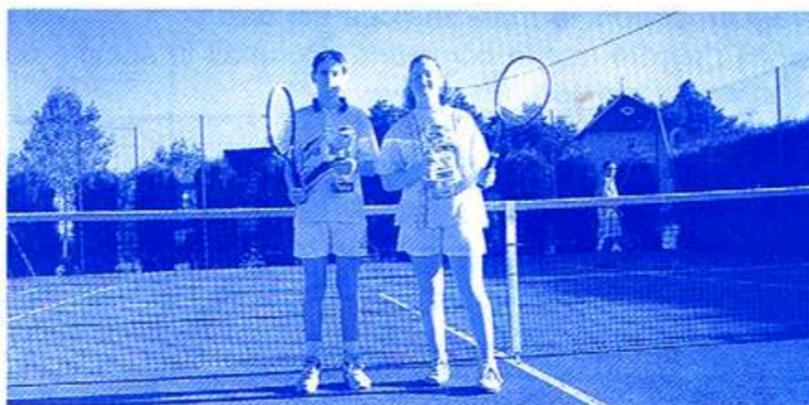
TENNIS : Le Tennis Club de Bagnols

1993... Le Tournoi interne du Tennis Club de Bagnols s'est déroulé dans une ambiance conviviale.

Oh, surprise ! Les jeunes ont détrôné les moins jeunes... Le Tournoi Dames a été remporté par Ludivine Carvat qui a battu l'inamovible Marie-Rose Méneguin, laquelle gagnait depuis de nombreuses années.

Chez les hommes, Stephan Coudurier a fait subir le même sort à François Demeuré qui portait le flambeau lui aussi depuis longtemps.

Bravo les jeunes ! Mais gare à la revanche des anciens en 94 !



Un Club des Jeunes à Bagnols

Réunis en association, les jeunes Bagnolais ont bien l'intention de participer activement à la vie du village.

Un bureau dynamique et plein d'idées a été élu :

Danièle Almeida, Présidente,
David Gutty, Vice-Président,
Fabienne Goyard, Trésorière,
Céline Gutty, Secrétaire.

Nous avons déjà vu à l'œuvre nos jeunes : le 8 décembre, les extra-terrestres, c'étaient bien eux ! Le 11 décembre, ils ont organisé une vente de chocolats ; ils veulent d'ailleurs profiter de cet article pour remercier toutes les personnes qui les ont si chaleureusement accueillis. Bientôt, ils viendront vous proposer des brioches... Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils ne ménagent pas leur peine, les jeunes ! En effet, il faut remplir la caisse pour organiser une soirée qui leur permettra d'encore mieux se connaître.

Des jeunes qui se prennent en main ? Applaudissons et souhaitons-leur bonne chance !

Le Club des Jeunes de Bagnols peut être contacté au 74 71 62 01.

Mot d'enfant

« Maman on va peutêtre pas faire de spor avec michel par-ce que il et fatigué nous allon petêtre faire de lare plastique.

Ta marie qui t'aime très fort ».

Marie, 6 ans

NDLR - Voilà une école où l'on n'a pas le temps de se faire du lard.

En piochant dans les archives...

NOMINATION D'UN GARDE-CHAMPÊTRE (SOUS L'EMPIRE)

Aujourd'hui dix huit mai 1810, le conseil municipal de la commune de Bagnols, convoqué d'après l'arrêté de Monsieur le Préfet du 10-04-1810 a délibéré sur le besoin urgent d'avoir un garde-champêtre. Nous avons considéré que les bois étaient broutés par les bestiaux, qu'une grande quantité de forains ayant des bois sur la commune de Bagnols n'étaient pas à portée de les garder. Jugeant cette dépense d'une nécessité absolue mais trop grande pour être supportée par la commune de Bagnols, nous nous sommes abbouchés avec les maires de Chessy et Frontenas qui sont entrés dans nos vues et avons d'un commun accord choisi pour être présenté à M. le Sous-Préfet le nommé Nicolas Dupuis de Chessy, militaire qui a eu le bras gauche emporté à la bataille de Wagram et dont la moralité nous est bien connue. Nous avons délibéré que la commune donnerait la somme de cent francs...

PROMOTION DU MÊME GARDE (SOUS LA RESTAURATION)

Aujourd'hui dix mars 1816, le conseil municipal de la commune de Bagnols convoqué par M. le Maire d'après la lettre de M. le Préfet du 14-02-1816 a délibéré sur le choix d'un garde-champêtre

– d'après la demande que les communes de Bagnols, Frontenas et Moiré avaient faite de se réunir pour un garde-champêtre

– d'après l'autorisation de M. le Préfet en date du 3-02-1816

– après nous être abbouchés avec Mrs les Maires de Frontenas et de Moiré pour le choix du garde et pour la quotité et le contingent de salaire à lui assurer.

– nous avons d'une voix unanime été d'accord avec notre conseil municipal pour choisir le nommé Dupuis Nicolas qui était déjà garde pour la commune de Bagnols, comme garde pour les communes Bagnols, Frontenas et Chessy. Il avait été nommé en 1810. Depuis sa conduite a été sans reproches ; il a fait son devoir avec justice ; sa politique est exempte de reproches ; il a toujours donné l'exemple de la soumission ; c'est un mili-

taire qui a perdu un bras ; il n'en est pas moins hardi ; il est connu dans les environs pour un des meilleurs gardes et connaissant les égards qu'il doit à ses supérieurs. Nous croyons qu'il pourrait par son activité être nommé sergent des gardes du canton ; enfin il paraît bien dévoué aux intérêts du Roi...

ÉTAIENT-CE LES DÉBUTS DE L'INTERCOMMUNALITÉ ?

Dates à retenir

SAMEDI 12 FÉVRIER : de 10 heures à 12 heures, à la Bibliothèque, dans le cadre de l'exposition « Poésie », venez écouter, lire ou dire des poèmes. Les enfants seront aussi les bienvenus.

SAMEDI 12 FÉVRIER : à 20 heures, soirée des Classes en 2.

DIMANCHE 27 FÉVRIER : Loto du Sou des Écoles.

SAMEDI 19 MARS : à 20 heures, soirée des Classes en 4.

SAMEDI 16 AVRIL : Salle du Bois d'Oingt, soirée EBBO.

SAMEDI 23 AVRIL : Journée des Conscrits.

État civil

DÉCÈS

COULON Gabriel, le 23 août 1993.

GONNET Charles, le 9 octobre 1993.

COULON Marie-Noëlle, le 9 novembre 1993.

DUMAS Lucien, le 18 novembre 1993.

MARIAGES

FERARY BERTHELOT Xavier

et DEMEURÉ Pulchérie, le 3 juillet 1993.

THANNBERGER Rémy

et BERTOIN Fabienne, le 4 septembre 1993.

NAISSANCES

DURET Mélanie, le 25 août 1993.

GUTTY Romain, le 2 novembre 1993.

SALMI Maryam, le 17 novembre 1993.

RENAUDEAU Mélanie, le 24 décembre 1993.

AU BOURG DE



BAGNOLS

UNE ÉPICERIE, UN CAFÉ-RESTAURANT, UNE BIBLIOTHÈQUE,
ET TOUS LES SERVICES PUBLICS : MAIRIE, POSTE, RÉGIE, ÉCOLE.
NUL BESOIN DE CHERCHER UNE PLACE DE STATIONNEMENT,
PAS DE PARCMETRES, PAS DE FILES D'ATTENTE. PROFITEZ-EN !